Nations Unies A/75/7/Add.8

Assemblée générale

Distr. générale
24 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre II
Affaires politiques

Chapitre 3
Affaires politiques

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan

Neuvième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2021

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les missions politiques spéciales qui a trait aux prévisions de dépenses pour 2021 relatives à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7). À cette occasion, il a reçu des renseignements supplémentaires et des éclaircissements de la part des représentants du Secrétaire général, avant de recevoir des réponses écrites le 20 novembre 2020.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2021 au titre de 39 missions politiques spéciales et des questions concernant les missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs (A/75/6 (Sect. 3)/Add.2, A/75/6 (Sect. 3)/Add.3, A/75/6 (Sect. 3)/Add.4, A/75/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/75/6 (Sect. 3)/Add.6), qui sont consacrés aux besoins

20-15905 (F) 301120 011220

Merci de recycler

propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le Comité consultatif formule des observations et recommandations sur les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal (A/75/7/Add.2), tandis que ses observations et recommandations sur les prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et à la MANUI sont regroupées dans d'autres rapports (A/75/7/Add.3, A/75/7/Add.4, A/75/7/Add.5, A/75/7/Add.6 et A/75/7/Add.7). Le Secrétaire général indique également qu'il présentera à l'Assemblée générale des propositions distinctes pour tout besoin supplémentaire découlant de nouveaux mandats ou de modifications apportées aux mandats existants (A/75/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 3).

3. Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2021 (A/75/7, chap. I, sect. A), le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations sur la méthode budgétaire et sur le format et la présentation du budget, qui s'appliquent également aux rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses des missions politiques spéciales.

II. Ressources autorisées pour 2020 et ressources proposées pour 2021

A. Mandat et hypothèses budgétaires

4. Par sa résolution 2524 (2020), le Conseil de sécurité a créé la MINUATS pour une période initiale de 12 mois, avec le mandat suivant : a) soutenir la transition politique, les avancées concernant la gouvernance démocratique et la protection et la promotion des droits de l'homme, et la paix durable ; b) appuyer les processus de paix et la mise en œuvre des futurs accords de paix ; c) appuyer la consolidation de la paix, la protection des civils et l'état de droit au Darfour et dans les Deux Zones ; d) appuyer la mobilisation de l'assistance économique et de l'aide au développement et la coordination de l'aide humanitaire (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 2 et 3).

5. Il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général que la Mission usera de ses bons offices et fournira un appui en matière de médiation et un appui technique, sera en contact avec les parties prenantes et les institutions concernées, soutiendra le renforcement des institutions chargées de rendre la justice et d'amener les responsables à rendre des comptes, coordonnera les activités de protection des civils et de consolidation de la paix menées par les entités des Nations Unies, et soutiendra la mobilisation des ressources au niveau international et les réformes socioéconomiques nationales ainsi que la mise en place d'un dispositif national de planification du développement et l'efficacité de l'aide (ibid., par. 10 à 12). Les hypothèses sur lesquelles repose la planification sont énoncées au paragraphe 13 du rapport du Secrétaire général.

6. En ce qui concerne la coordination et les partenariats, il est indiqué dans le rapport qu'un mécanisme de coordination de haut niveau sera établi pour faciliter le maintien du partenariat politique unissant l'Union africaine et l'ONU. La MINUATS cherchera également à renforcer la coordination avec d'autres organisations régionales, notamment l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi qu'avec les États Membres et les institutions financières internationales. La MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies fonctionneront de manière complémentaire et intégrée, en harmonisant la programmation, la coordination et l'exécution des programmes prioritaires pendant la période de transition. Une coordination étroite avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au

Darfour (MINUAD) facilitera une transition progressive et efficace entre l'Opération et la MINUATS au Darfour ; les deux missions s'attachent ensemble à mettre en place des mécanismes de coordination, avec le concours du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix (ibid., par. 15 à 17).

7. La Mission a établi son siège à Khartoum, à proximité immédiate du Bureau de liaison de Khartoum de la MINUAD, et compte ouvrir trois bureaux régionaux à El-Fasher, Kadougli et Kassala, de même que des antennes pour chacun de ces trois bureaux. Les bureaux de liaison seront étroitement intégrés avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents sur place et tireront parti de leur dispositif de sécurité et des arrangements administratifs locaux (ibid., par. 37).

B. Informations concernant les ressources pour 2020 et 2021

8. Dans son rapport, le Secrétaire général indique qu'il a alloué, dans le cadre de l'autorisation d'engagement de dépenses que l'Assemblée générale lui a accordée dans sa résolution 74/265 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de 2020, un financement initial d'un montant total de 933 300 dollars pour la période du 20 juillet au 30 septembre 2020 aux fins de la mise sur pied de la Mission. Les ressources autorisées devaient servir à financer la création de 31 emplois de temporaire, à savoir celui du ou de la Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général et ceux des membres de la mission préparatoire ainsi qu'un emploi dont le titulaire s'acquitterait de fonctions de soutien à New York. Par la suite, le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général, aux termes de la résolution 74/265, à engager des dépenses d'un montant brut ne devant pas dépasser 1 818 600 dollars (montant net, après déduction des contributions du personnel : 1 702 100 dollars) pour financer la MINUATS pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020. Les ressources autorisées devaient servir à financer la création de 60 emplois de temporaire pour une période de trois mois, dont 56 basés à Khartoum et 4 devant servir à des fonctions de soutien au Siège à New York (ibid., par. 31 et 32).

9. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les dépenses engagées entre le 20 juillet et le 31 octobre 2020 s'élevaient à 106 300 dollars et que les dépenses prévues jusqu'au 31 décembre 2020 étaient chiffrées à 2 635 400 dollars. Le Comité a également appris qu'il n'était pas tenu compte dans le projet de budget pour 2021 des limitations existantes ou potentielles liées à la pandémie. **Il compte que des informations actualisées sur les dépenses seront communiquées à l'Assemblée générale au moment de l'examen du présent rapport**.

10. Le montant des ressources demandées au titre de la MINUATS pour 2021 s'élève à 34 327 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel). Le Comité consultatif a reçu le tableau ci-après, dans lequel on trouve une comparaison entre les ressources autorisées pour 2020 et les ressources proposées pour 2021.

Tableau 1
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020	*2021*		*Variation*
	Ressources autorisées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires[a]	*Total*	*Dépenses non renouvelables*	*2021 par rapport à 2020 Augmentation/ (diminution)*
Catégorie de dépenses	*1*	*2*	*3*	*(4) = (2) - (1)*
I. Militaires et personnel de police				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Contingents	–	–	–	–
3. Police des Nations Unies				
Indemnité de subsistance (missions)	–	521,2	–	521,2
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	–	21,0	–	21,0
Indemnité d'habillement	–	2,1	–	2,1
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	–	–	–	–
Rations	–	1,8	–	1,8
Total partiel (rubrique 3)	**–**	**546,1**	**–**	**546,1**
4. Unités de police constituées	–	–	–	–
Total (catégorie I)	**–**	**546,1**	**–**	**546,1**
II. Personnel civil				
5. Personnel recruté sur le plan international				
Traitements	867,9	7 833,2	–	6 965,3
Dépenses communes de personnel	904,7	6 679,5	–	5 774,8
Prime de danger	–	217,6	–	217,6
Heures supplémentaires	–	–	–	–
Autres dépenses	–	–	–	–
Total partiel (rubrique 5)	**1 772,6**	**14 730,3**	**–**	**12 957,7**
6. Personnel recruté sur le plan national				
Traitements	18,5	1 790,3	–	1 771,8
Dépenses communes de personnel	6,1	590,6	–	584,5
Prime de danger	–	97,1	–	97,1
Heures supplémentaires	–	–	–	–
Autres dépenses	–	–	–	–
Total partiel (rubrique 6)	**24,6**	**2 478,0**	**–**	**2 453,4**
7. Volontaires des Nations Unies				
Volontaires des Nations Unies	12,1	410,3	–	398,2
Total partiel (rubrique 7)	**12,1**	**410,3**	**–**	**398,2**
8. Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
9. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total (catégorie II)	**1 809,3**	**17 618,6**	**–**	**15 809,3**

	2020	2021		Variation
	Ressources autorisées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires[a]	Total	Dépenses non renouvelables	2021 par rapport à 2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	1	2	3	(4) = (2) - (1)
III. Dépenses opérationnelles				
10. Experts	–	–	–	–
11. Consultants et services de consultants				
Consultants	–	330,6	–	330,6
Services de consultants	–	–	–	–
Total partiel (rubrique 11)	**–**	**330,6**	**–**	**330,6**
12. Voyages officiels				
Voyages officiels à des fins autres que la formation	321,9	508,9	–	187,0
Voyages officiels au titre de la formation	–	–	–	–
Total partiel (rubrique 12)	**321,9**	**508,9**	**–**	**187,0**
13. Installations et infrastructures				
Acquisition de matériel de génie	–	–	–	–
Acquisition de locaux préfabriqués, de logements et de matériel de réfrigération	–	–	–	–
Acquisition de groupes électrogènes et de matériel électrique	–	–	–	–
Acquisition de matériel de traitement des eaux et de distribution du carburant	–	–	–	–
Acquisition de mobilier	15,0	–	–	(15,0)
Acquisition de matériel de bureau et de matériel divers	–	–	–	–
Acquisition de matériel de sûreté et de sécurité	2,0	–	–	(2,0)
Location de locaux	43,0	201,6	–	158,6
Location de matériel et de divers équipements de bureau	–	–	–	–
Services collectifs de distribution et services d’élimination des déchets	5,0	60,0	–	55,0
Services d’entretien	10,0	13,4	–	3,4
Services de sécurité	16,0	347,1	–	331,1
Travaux de construction, de transformation et de rénovation des locaux et gros travaux d’entretien	15,0	150,0	–	135,0
Papeterie et fournitures de bureau	9,0	14,0	–	5,0
Pièces de rechange et fournitures	–	120,0	–	120,0
Matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres	2,0	–	–	(2,0)
Carburants et lubrifiants	15,0	289,2	–	274,2
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	–	50,6	–	50,6
Total partiel (rubrique 13)	**132,0**	**1 245,9**	**–**	**1 113,9**
14. Transports terrestres				
Acquisition de véhicules	–	–	–	–

	2020	2021		Variation
	Ressources autorisées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires[a]	Total	Dépenses non renouvelables	2021 par rapport à 2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	1	2	3	(4) = (2) - (1)
Acquisition de matériel d'atelier pour les véhicules	–	–	–	–
Location de véhicules	–	25,0	–	25,0
Réparations et entretien	15,0	6,5	–	(8,5)
Assurance-responsabilité	–	3,4	–	3,4
Pièces de rechange	–	79,0	–	79,0
Carburants et lubrifiants	7,5	23,3	–	15,8
Total partiel (rubrique 14)	**22,5**	**137,2**	**–**	**114,7**
15. Opérations aériennes				
Matériel et fournitures	–	–	–	–
Services	49,5	316,9	–	267,4
Redevances d'atterrissage et de manutention au sol	–	75,0	–	75,0
Indemnité de subsistance des équipages	–	10,8	–	10,8
Carburants et lubrifiants	–	1 069,5	–	1 069,5
Avions				
Location et exploitation	–	1 907,4	–	1 907,4
Hélicoptères				
Location et exploitation	–	3 602,1	–	3 602,1
Assurance-responsabilité	–	12,7	–	12,7
Pièces de rechange	–	–	–	–
Total partiel (rubrique 15)	**49,5**	**6 994,4**	**–**	**6 944,9**
16. Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
17. Communications et informatique				
Matériel informatique et matériel de communication	50,0	564,6	564,6	514,6
Services de télécommunication et de réseau	–	741,0	–	741,0
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communications et services d'appui	20,0	614,4	–	594,4
Pièces de rechange	–	98,0	–	98,0
Location de matériel	–	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	15,0	82,2	–	67,2
Services d'information et de publication	–	202,8	–	202,8
Total partiel (rubrique 17)	**85,0**	**2 303,0**	**564,6**	**2 218,0**
18. Santé				
Acquisition de matériel	–	–	–	–
Services médicaux	70,0	232,8	–	162,8
Location de matériel	–	–	–	–
Fournitures	–	115,6	–	115,6
Total partiel (rubrique 18)	**70,0**	**348,4**	**–**	**278,4**

	2020	2021		Variation
	Ressources autorisées au titre des dépenses imprévues et extraordinaires[a]	Total	Dépenses non renouvelables	2021 par rapport à 2020 Augmentation/ (diminution)
Catégorie de dépenses	1	2	3	(4) = (2) - (1)
19. Matériel spécial	–	–	–	–
20. Fournitures, services et matériel divers				
Détente et loisirs	–	20,4	–	20,4
Services de détection des mines et de déminage	–	1 909,1	–	1 909,1
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	–	–	–	–
Cartes opérationnelles	–	–	–	–
Honoraires, fournitures et services liés à la formation	–	105,6	–	105,6
Réceptions officielles	1,0	–	–	(1,0)
Dépenses de représentation diverses	–	12,0	–	12,0
Assurances générales	–	15,0	–	15,0
Frais bancaires	–	200,0	–	200,0
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements	–	10,0	–	10,0
Fret et dépenses connexes diverses	10,4	379,3	–	368,9
Rations et autres	–	23,1	–	23,1
Pertes de change	–	–	–	–
Services contractuels	69,8	222,7	–	152,9
Partenaires d'exécution et subventions	–	1 005,0	–	1 005,0
Autres services	64,0	392,0	–	328,0
Total partiel (rubrique 20)	**145,2**	**4 294,2**	**–**	**4 149,0**
21. Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total (catégorie III)	**826,1**	**16 162,6**	**564,6**	**15 336,5**
Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)	**2 635,4**	**34 327,3**	**564,6**	**31 691,9**

[a] Le 27 juillet 2020, le Secrétaire général, par l'autorité que lui a conférée l'Assemblée générale dans sa résolution 74/265, a fourni un financement initial au titre des dépenses imprévues et extraordinaires d'un montant total de 933 300 dollars (net des contributions du personnel) pour la période du 20 juillet au 30 septembre 2020. Le 30 septembre 2020, le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général, aux termes de la résolution 74/265 de l'Assemblée, à engager des dépenses d'un montant brut ne devant pas dépasser 1 818 600 dollars (montant net, après déduction des contributions du personnel : 1 702 100 dollars) pour financer la MINUATS pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2020.

C. Ressources proposées pour 2021

11. Comme indiqué dans le tableau 1, les ressources proposées pour la MINUATS pour 2021 s'élèvent à 34 327 300 dollars (déduction faite des contributions du personnel), dont 546 100 dollars au titre du personnel militaire et du personnel de police, 17 618 600 dollars au titre du personnel civil et 16 162 600 dollars au titre des dépenses opérationnelles.

1. Militaires et personnel de police

12. Il est indiqué dans le rapport que les ressources d'un montant de 546 100 dollars qui sont proposées serviraient à financer le déploiement de 21 policiers hors unités constituées à Khartoum, El-Fasher, Zalingei et Nyala. Les policiers hors unités constituées épauleraient et conseilleraient les autorités soudanaises et les aideraient à étendre la présence de l'État et à élargir la gouvernance civile, en particulier au moyen du renforcement d'institutions garantes de l'état de droit et de la sécurité qui répondent de leurs actes et de l'instauration d'un climat de confiance entre les autorités de l'État et les populations locales (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 35). **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives aux militaires et au personnel de police de la MINUATS pour 2021**.

2. Personnel civil

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Agents des services généraux et des catégories apparentées*			*Personnel recruté sur le plan national*			
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	*Total partiel*	*Agents du Service mobile et du Service de sécurité*	*Agents des services généraux*	*Total (personnel recruté sur le plan international)*	*Administrateurs recrutés sur le plan national*	*Agents locaux*	*Volontaires des Nations Unies*	*Total*
Effectif approuvé pour 2020	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2021	1	1[a]	2	4	18	31	29	3	89	51	1	141	48	69	11	269
Variation	**1**	**1**	**2**	**4**	**18**	**31**	**29**	**3**	**89**	**51**	**1**	**141**	**48**	**69**	**11**	**269**

Abréviations : SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

[a] L'emploi de Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) des opérations humanitaire) (SSG) est financé à 50 %.

13. Il est indiqué dans le rapport que la composante civile comprendra 258 fonctionnaires et 11 Volontaires des Nations Unies. Au total, 183 personnes seront déployées à Khartoum, 45 seront affectées au bureau régional d'El-Fasher et dans les bureaux de liaison de Zalingei et Nyala, 24 au bureau régional de Kadougli et dans les bureaux de liaison de Kauda et d'El-Damazin et 13 au bureau régional de Kassala et au bureau de liaison de Port Soudan, tandis que 4 personnes fourniront des services de soutien à partir de New York. Il est proposé d'appliquer un taux de vacance de 50 % en 2021 pour toutes les catégories de personnel (ibid., par. 36, 46 et 48).

14. Ayant posé la question, le Comité consultatif a reçu des informations sur l'état d'avancement du recrutement aux 60 emplois qui avaient été approuvés dans le cadre de l'autorisation d'engagement de dépenses pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2020. Il a appris que 29 personnes avaient été sélectionnées au 11 novembre 2020, les formalités d'entrée en fonctions étant en cours pour certaines d'entre elles, les candidatures à 7 avis de vacance de poste temporaire étaient en cours d'examen et un avis avait été clos le 2 novembre. Dans d'autres cas, la procédure en était à différents stades et ni le ou la Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général ni le ou la Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général,

Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) des opérations humanitaires n'avaient encore été nommés. **Le Comité compte que des informations actualisées sur les recrutements seront communiquées à l'Assemblée générale au moment de l'examen du présent rapport. Le Comité espère également que tous les postes vacants seront pourvus rapidement et qu'il sera procédé aux recrutements dans le respect du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies**.

15. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire figurer systématiquement, dans les projets de budget-programme, une ventilation détaillée, avec indication du taux d'occupation des postes, de tous les emplois de la classe D-1 et de rang supérieur financés au moyen de ressources extrabudgétaires, y compris de ceux qui sont autorisés par lui-même et de ceux qui sont créés par le Secrétaire général.**

16. Le Comité consultatif a demandé si la maîtrise de l'arabe faisait partie des conditions à remplir par les candidates et candidats et a été informé que c'était le cas pour un emploi [spécialiste hors classe de l'information (P-5)], que pour 20 autres la maîtrise de l'arabe était souhaitable et que pour 4, la connaissance de l'arabe ne faisait pas partie des conditions à remplir. Au total, 19 des personnes sélectionnées ne parlaient pas arabe et 6 étaient arabisantes. Le Comité a également été informé que l'affichage des avis de vacance sur Inspira serait complété par une action en direction des candidates et candidats internes et externes connaissant la langue arabe. **Le Comité note que l'arabe est une langue dont la MINUATS a besoin et souligne qu'il importe de recruter des personnes ayant les connaissances linguistiques requises pour s'acquitter au mieux de leurs fonctions, ce qui permettrait de réduire les dépenses liées à la traduction et à l'interprétation**.

17. **Le Comité consultatif rappelle que, dans le prolongement de ses résolutions 61/276 et 66/264, l'Assemblée générale avait prié le Secrétaire général, dans sa résolution 74/263, de continuer de privilégier la solution consistant à transformer les emplois de temporaire existants en emplois soumis à recrutement national chaque fois que possible, de renforcer les capacités locales des missions politiques spéciales et de lui rendre compte de la question dans les projets de budget (voir également A/75/7/Add.2, par. 53).**

18. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour améliorer l'équilibre entre les femmes et les hommes et la représentation géographique dans les missions politiques spéciales (voir également A/75/7/Add.2, par. 60).**

19. En ce qui concerne les quatre emplois dont les titulaires assumeront des fonctions de soutien, le Comité consultatif note que la sélection et l'exécution des formalités d'entrée en fonctions se sont achevées pour l'un d'entre eux et que la sélection est en cours pour un autre. **Le Comité affirme de nouveau qu'il convient d'examiner tous les ans les emplois servant à des fonctions de soutien au Siège pour analyser la charge de travail, chercher à obtenir des gains d'efficience et moduler les capacités lorsque le mandat des missions évolue. Il compte que le Secrétaire général fera figurer, dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, des informations synthétiques sur tous les emplois servant au soutien des missions politiques spéciales à partir du Siège (voir également A/75/7/Add.2, par. 48)**.

20. Le Comité consultatif note, d'après les informations qui lui ont été communiquées, qu'il est tenu compte dans les ressources proposées au titre du personnel civil d'une prime de danger d'un montant de 217 600 dollars pour le personnel recruté sur le plan international et de 97 100 dollars pour le personnel

recruté sur le plan national. À sa demande de précisions, il lui a été répondu que cette prime serait versée, pendant une période qui ne dépasserait pas un mois, à 32 fonctionnaires recrutés sur le plan international et au maximum à 21 fonctionnaires recrutés sur le plan national. Pour les premiers, le montant de la prime est actuellement fixé à 1 600 dollars par mois et pour les seconds à 637 dollars par mois.

21. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives au personnel civil de la MINUATS pour 2021.**

3. Dépenses opérationnelles

22. Les prévisions relatives aux dépenses opérationnelles de la MINUATS pour 2021 s'élèvent à 16 162 600 dollars et se décomposent comme suit : 330 600 dollars au titre des consultants et des services de consultant, 508 900 dollars au titre des voyages officiels, 1 245 900 dollars au titre des installations et infrastructures, 137 200 dollars au titre des transports terrestres, 6 994 400 dollars au titre des opérations aériennes, 2 303 000 dollars au titre des communications et de l'informatique, 348 400 dollars au titre de la santé et 4 294 200 dollars au titre des fournitures, services et matériel divers (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 45).

Consultants et services de consultants

23. Le montant demandé au titre des consultants pour 2021 s'élève à 330 600 dollars. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que ce montant permettrait à la Mission de s'adjoindre les services de personnes ayant un savoir-faire très spécialisé et très ciblé ; les consultants qu'elle recruterait sur le plan international s'occuperaient de dossiers politiquement épineux et auraient acquis des connaissances et une expérience dans d'autres pays dans des contextes analogues ; ni la Mission ni le Siège ne disposent de ce savoir-faire en interne. **Le Comité est d'avis que ces fonctions devraient être assumées par le personnel de la Mission et considère qu'il faudrait que les recrutements soient menés de telle sorte que le personnel ait ces connaissances et ce savoir-faire. Il réaffirme que le recours à des consultants doit être réduit au strict minimum et que les activités de base doivent être exécutées en interne (A/74/7/Add.6, par. 18). Il recommande donc de réduire de 15 % (49 600 dollars) le montant des ressources demandées au titre des consultants**.

Voyages officiels

24. En ce qui concerne les voyages officiels, les ressources demandées pour 2021 s'élèvent à 508 900 dollars. S'étant renseigné, le Comité consultatif a reçu une liste des voyages officiels prévus en 2021, y compris ceux qui seraient motivés par des conférences, des réunions et des ateliers. **Le Comité réaffirme qu'il faudrait recourir davantage aux réunions virtuelles et aux outils de formation en ligne, réduire au minimum les voyages motivés par des ateliers, des conférences ou des réunions et, lorsque de tels voyages sont proposés, présenter des justifications détaillées. Il estime également que la pandémie continuera probablement d'avoir des répercussions sur les voyages en 2021 (A/75/7/Add.2, par. 30). Il recommande donc de réduire de 15 % (76 300 dollars) le montant des ressources demandées au titre des voyages officiels**.

Communications et informatique

25. Un montant de 2 303 000 dollars est proposé pour les communications et l'informatique pour 2021. Or au 31 octobre 2020, aucune dépense n'avait été enregistrée pour cette rubrique budgétaire. **Le Comité consultatif rappelle sa**

recommandation antérieure, à savoir que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui communiquer des informations synthétiques sur les ressources nécessaires au titre des communications et de l'informatique pour les missions politiques spéciales, avec des justifications détaillées, dans son prochain rapport principal sur les missions politiques spéciales (ibid., par. 36). Compte tenu du niveau des dépenses et du fait qu'il convient de présenter globalement les ressources affectées à l'informatique et aux communications, le Comité recommande de réduire de 5 %, soit 115 200 dollars, le montant proposé.

Fournitures, services et matériel divers

26. Les ressources proposées pour 2021 pour les fournitures, services et matériel divers s'élèvent à 4 294 200 dollars, dont 105 600 dollars pour les honoraires, fournitures et services liés à la formation. En réponse à sa question, il a été indiqué au Comité que les plans de formation étaient encore en cours d'établissement et que le montant avait été calculé sur la base d'un taux de 400 dollars par personne et par an pour 264 membres du personnel civil basés au Soudan. **Notant que la Mission est encore dans la phase de démarrage et que les plans de formation ne sont pas prêts, le Comité consultatif n'est pas pleinement convaincu que la proposition soit justifiée et recommande une réduction de 15 %, soit 15 800 dollars, des ressources proposées au titre de la formation**.

27. **Compte étant tenu des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 23 à 26, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soient approuvées.**

D. Questions diverses

Accords de recouvrement des coûts avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

28. Il est indiqué dans le rapport que le bureau régional d'El-Fasher aura des antennes à Zalingei et Nyala, qui utiliseront temporairement les installations de la MINUAD moyennant recouvrement des coûts. Au cours de l'exercice, la Mission aura recours à l'appui et aux installations de la MINUAD à El-Fasher et devrait recevoir les moyens excédentaires de celle-ci, ce qui lui permettra de limiter ses acquisitions au minimum nécessaire (A/75/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 38 à 40). S'étant renseigné sur le recouvrement des coûts concernant les biens qui seraient transférés à la MINUATS, le Comité consultatif a été informé que les biens en bon état seraient transférés à leur valeur nette comptable, que les frais d'expédition seraient remboursés et que le coût total était estimé à 250 000 dollars dans le projet de budget. **Le Comité consultatif est d'avis qu'il convient d'évaluer la possibilité de mettre en place un système de recouvrement intégral des coûts applicable au transfert de biens**. Il fait des commentaires et observations supplémentaires dans son rapport sur le budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Activités relatives aux programmes

29. Il est indiqué dans le rapport que la MINUATS mènera des activités relatives aux programmes chiffrées à 1,0 million de dollars : il s'agit-là d'une mesure de transition qui vise à donner le temps à l'équipe de pays des Nations Unies de diversifier ses activités, pour le moment essentiellement humanitaires, et de passer à un mélange plus large d'activités d'aide humanitaire, de consolidation de la paix et de développement (ibid., par. 16 et 44). Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé qu'il était envisagé que les activités de consolidation de la paix des Nations Unies au Soudan soient financées à terme au moyen d'un fonds d'affectation

spéciale multipartenaire administré par le ou la Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général, Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) des opérations humanitaires. Étant donné qu'il faudra quelques mois avant que le Fonds soit opérationnel et doté de ressources, les activités relatives aux programmes permettraient de fournir un soutien incitatif et dynamisant aux activités de consolidation de la paix des Nations Unies. **Le Comité consultatif espère que les enseignements et les meilleures pratiques seront mis à profit pendant la période de transition et que le Secrétaire général donnera des informations détaillées sur l'exécution des activités relatives aux programmes, notamment sur les partenaires d'exécution et l'utilisation des ressources, dans le prochain projet de budget**.

Déminage

30. Il est indiqué dans le rapport que la Mission mènera des activités de déminage, pour un coût total de 1,9 million de dollars : elle encadrera le Centre national de lutte antimines du Soudan sur le plan technique, mènera des activités de sensibilisation et prodiguera des conseils concernant l'élaboration d'initiatives de lutte antimines dans les zones contrôlées par des groupes armés non étatiques (ibid., par. 43). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'il incombait au Gouvernement soudanais de mener les activités de lutte antimines au Darfour, épaulé en cela par l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUATS. Il est prévu dans le projet de budget que la MINUATS bénéficie du concours du Service de la lutte antimines et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Les activités de lutte antimines au Darfour prévues au budget de la MINUAD pour l'exercice 2019/20 ont coûté 7 200 000 dollars. **Le Comité compte qu'il sera rendu compte de manière approfondie du plan de déminage dans le prochain projet de budget de la MINUATS**.